

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

DEC- 23-2024

TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA TOITURE ET ISOLATION PAR L'EXTÉRIEUR DES FACADES DE  
L'ORANGE BLEUE

LOT N°1 - TRAVAUX DE MAÇONNERIE

ACTI CONSTRUCTION

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 me donnant délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Considérant la nécessité de procéder à des travaux de réfection de la toiture et d'isolation thermique par l'extérieur des façades du bâtiment dénommé « l'Orange Bleue » dans le but de remédier aux désordres rencontrés sur ce bâtiment et d'en améliorer le confort thermique,

Considérant que le marché public n°242 504 afférent à ce besoin est alloué de la manière suivante :

- Lot 1 – Maçonnerie
- Lot 2 – Couverture
- Lot 3 – Menuiseries extérieures
- Lot 4 – Isolation thermique extérieure – enduits
- Lot 5 - Électricité

Vu la décision n° 21-2024 du 8 avril 2024 classant sans suite la procédure adaptée du marché n°242 504 pour le Lot 1 "Maçonnerie",

DECIDE:

**Article 1er** : Les travaux de maçonnerie du Lot 1 "Maçonnerie" sont attribués à l'entreprise ACTI CONSTRUCTION - Zone ACTISUD - 4 rue des Lochés - 71100 SEVREY, pour un montant de 4 950,00 € HT, soit 5 940,00 € TTC.

**Article 2** : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et le Service Gestion Comptable de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

**Article 3** : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 30 avril 2024

Le Maire,

Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,  
Raymond BURDIN  
Maire,

